

Avant projet concernant la **Traversée d'agglomération** accepté

Le Conseil municipal s'est réuni le 22 juillet 2010 sous la présidence de Denis Blanchet, Maire.

**Traversée agglomération**

Validation de l'avant projet concernant la réfection des trottoirs en enrobé et bordures en pierres pour la somme de 175000 €HT. La partie chaussée sera prise en charge par le département pour le somme de 90000€ Une consultation des maîtres d'œuvres sera lancée, la DDE ne pouvant plus intervenir pour la phase suivante.

**Voirie**

Pour 2010, il est prévu de goudronner la surface à proximité du local des employés communaux. Suite à l'appel d'offre effectué

La proposition de EVTP est acceptée pour la somme de 24576.9€HT.

Concernant le programme de goudronnage 2011 (quartier Ladrait) le Conseil décide d'adhérer à la proposition de groupement de commande de la COCOBA. Il sera fait de même concernant la commande de sel et de pouzzolane pour le déneigement.

**Ordures ménagères**

Une convention est signée avec la COCOBA afin de réaliser un « dalle de propreté » sous les conteneurs tri sélectif se trouvant près du local des employés communaux.

A ce sujet, il est évoqué une nouvelle fois le mépris des règles d'hygiène et de bon sens concernant l'utilisation de l'aire de tri par certains usagers comme décharge sauvage: un nouvel effort est demandé à chacun d'autant que les dépôts en déchetterie sont totalement gratuits et que l'esthétique de notre village en souffre...

**Subventions**

Plusieurs délibérations sont prises pour valider le programme de subvention de CAP TERRITOIRE du département :

Pour le projet aire de jeux 24% de 13000€ou 3120€

Pour l'élaboration du PLU 24% de 20000€ou 4800€

Pour la voirie 50% de 20630€soit 10315€

## **Commerces** **boulangerie**

A la demande de notre boulanger une climatisation réversible d'un coût de 2429.24€HT sera installée à la boulangerie afin de limiter les variations de températures importantes (à la hausse comme à la baisse) nuisant au confort et parfois compliquant le travail au quotidien.

### **Projet multi services**

Parallèlement à l'ouverture de l'Agence postale communale, le projet commerce-épicerie dans les anciens locaux de La Poste est décidé. Un cahier des charges définissant les besoins et contraintes essentiels est en cours de délibération par les élus afin de consulter les maîtres d'œuvres. Mr et Mme Messina, porteurs de projet, constituent leur dossier ORC auprès de la COCOBA (subvention pour achat de matériels dans le cadre de l'Opération Rurale Collective).